APPEL À CANDIDATS AIDES-SOIGNANTS (H/F/X)
TEMPS PLEIN OU TEMPS PARTIEL
(Barème IFIC 11+RW)

Pour la Résidence de la Knippchen à Arlon

La Résidence de la Knippchen désire recruter dans la fonction d'aide-soignant pour des contrats de remplacement ou des contrats à durée déterminée, pouvant déboucher sur un contrat à durée indéterminée au sein de la Maison de Repos ou du Centre d'Accueil et de Soins de Jour.

Description de l'emploi

voir monographie de fonction

Profil du candidat

❖ **Conditions générales de recrutement :**

- Être belge, citoyen de l'Union Européenne ou être en possession d'un permis de travail ou d'un permis de séjour
- Avoir une connaissance de la langue française jugée suffisante au regard de la fonction à exercer
- Jouir de droits civils et politiques
- Être d'une conduite répondant aux exigences de la fonction
- Justifier de la possession des aptitudes physiques exigées pour la fonction à exercer
- Être âgé de 18 ans au moins

❖ **Conditions particulières de recrutement :**

- Être porteur du diplôme d'aide-soignant
- Être en possession d'un visa définitif (enregistrement auprès du SPF Santé Publique)

Type de contrat

❖ **Régime de travail :**

- Temps plein ou partiel
- Horaire de jour, nuit, week-end et jour férié (pauses)

❖ **Durée :**

- Contrat de remplacement (de durée variable selon les nécessités du remplacement) ou contrat à durée déterminée (de min. 3 mois) prolongeable, pouvant déboucher sur un contrat à durée indéterminée

Nous offrons une série d'avantages à nos agents : Chèques-repas d'une valeur de 6 €, Primes annuelles (prime d'attractivité, allocation de fin d'année, prime de printemps, pécule de vacances), Valorisation de l'expérience professionnelle antérieure, Intervention dans les frais de déplacement (transport en commun), Plan de pension complémentaire, Plan de formations continues riches et variées, et bien plus encore…

Modalités de recrutement

Epreuve orale se présentant sous la forme d'entretiens individuels approfondis mené par le jury d'examen et qui permet :

- d'évaluer la personnalité du candidat
- de s'informer sur ses motivations
- d'évaluer ses compétences en analysant formations et expériences pour déterminer le niveau d'adéquation avec les compétences requises par la fonction à pourvoir
- d'évaluer ses aptitudes
- d'évaluer son niveau de raisonnement notamment par l'analyse de cas pratiques.

Les personnes répondant aux conditions générales et particulières de recrutement seront invitées à se présenter à cet entretien.

Modalités de candidature

❖ Délai d'envoi :

- **Dès que possible**

❖ Documents à joindre OBLIGATOIREMENT à la candidature :

- une lettre de motivation
- un curriculum vitae
- une copie de diplôme et le cas échéant, de l'équivalence pour la Belgique
- une copie du visa définitif d'autorisation d'exercer la profession d'aide-soignant (SPF Santé Publique)
- un extrait récent (moins de 3 mois) de casier judiciaire
- le cas échéant, une copie du permis de séjour et/ou du permis de travail

❖ Coordonnées d'envoi :

- Par courrier : **C.P.A.S. d'Arlon**
  Service Secrétariat – GRH
  Rue Godefroid Kurth, 2/i
  6700 ARLON
- Par mail : **grh.cpas@arlon.be**

Monographie de fonction et profil de compétence

Aide-soignant MR(S) (Barème IFIC 11+RW)

FINALITÉ DE LA FONCTION

- Attaché à la MR(S) du CPAS
- Sous l'autorité du directeur de la MR(S) et de l'infirmier chef
- Encadré par un infirmier
- L'aide-soignant en MR(S) dispense des soins de préventions et de confort aux résidents. Il peut également être amené à poser certains actes confiés par un infirmier (AR 12 janvier 2006). Il contribue à préserver et/ou restaurer la continuité de la vie, l'autonomie et le bien-être du résident. Il participe à l'entretien de l'environnement de l'usager ainsi qu'aux activités organisées.
- Il est capable et soucieux d'apporter
  - **aux résidents** le respect et soutien de leur personne, l'information nécessaire, des services de qualité, la sécurité et la prévention, le respect de leurs droits et sa collaboration au projet de vie institutionnelle.
  - **aux familles** le respect et soutien de leur personne, l'information nécessaire.
  - **aux professionnels** internes et externes le respect et soutien de leur personne, l'information nécessaire, sa collaboration, un travail de gestion, la sécurité et la prévention, ses compétences.

TÂCHES ET RESPONSABILITÉS

RISQUES SPÉCIFIQUES LIÉS À L'EMPLOI

- Cf. fiche analyse de risque conseiller prévention.

COMPETENCES ET ACTIVITES SPECIFIQUES A LA FONCTION

- **Etre capable de réaliser des soins relevant de sa qualification**
  - Assister les infirmiers dans la réalisation des soins préventifs et/ou curatifs, seul ou en leur présence selon les modalités définies (cf. AR 12 janvier 2006)
  - Identifier les besoins fondamentaux de l'usager et les relayer
  - Identifier et savoir faire face aux situations d'urgence
  - Créer une relation de confiance avec l'usager et son entourage
  - Prendre connaissance du dossier infirmier et respecter le plan de soins
  - Procéder à la manutention des usagers selon les techniques professionnelles
  - Trier et évacuer les déchets du service
- **Etre capable d'assurer une intervention sociale préventive, éducative et réparatrice visant à favoriser l'autonomie de l'usager**

- Ecoute et sens de l'observation : savoir relayer les problèmes décelés vers son responsable (symptômes nouveaux, évolution des petites lésions …).
- Participer aux projets de vie individuels
- Proposer des initiatives judicieuses contribuant à l'amélioration de l'état ou du confort du résident

- **Etre capable d'apporter une aide sur le lieu de vie**
  - Assurer la réserve de linge et de provisions en collaboration avec les référents
  - Aider l'usager à faire ses soins
  - Participer au bien-être et à la bonne qualité de vie de l'usager
  - Sensibiliser à l'éducation socio-sanitaire
  - Aménager le lieu de vie de manière préventive selon les handicaps des usagers ou selon le plan qui pourrait être proposé par l'équipe des paramédicaux.
  - Accompagner les usagers dans leurs déplacements

- **Etre capable d'assurer un accompagnement psychologique**
  - Faire preuve d'écoute active vis-à-vis des usagers
  - Apporter assistance et réconfort aux usagers
  - Le vouvoiement sera la règle, exception sera faite moyennant l'accord du résident.
  - Répondre aux questions en proscrivant le « je ne sais pas »

- **Etre capable de mettre en œuvre la législation dans son domaine d'activité**
  - Connaître les dispositions générales et spécifiques de la législation soins de santé et liste d'actes dans son domaine d'activité
  - Respecter les directives données et les procédures existantes

<u>COMPETENCES ET ACTIVITES GENERIQUES</u>

- **Etre capable de gérer la sécurité dans son domaine d'activité**
  - Appliquer les normes de sécurité en vigueur dans son domaine d'activité
  - Appliquer les modes opératoires d'utilisation du matériel et des machines liés à son domaine d'activité

- **Etre capable de gérer de l'information**
  - Recueillir des données et informations avec méthode
  - Se tenir informé dans son domaine d'activité
  - Suivre une formation continue
- **Etre capable de rédiger**
  - Rédiger des textes simples reprenant des informations pertinentes

- **Etre capable d'entretenir du matériel**
  - Utiliser le matériel à bon escient

- Ranger et maintenir le matériel en état de propreté
- Signaler toute défectuosité ou anomalie constatée à l'infirmière en chef

COMPETENCES ET ACTIVITES ORGANISATIONNELLES

- **Etre capable de gérer par la qualité**
  - Appliquer les procédures destinées à répondre aux besoins l'usager de jour comme de nuit
  - Appliquer les procédures déterminées dans le plan d'aide ou de soins répondant aux besoins de l'usager : réponse obligatoire aux appels (sonnettes), remise au lit, changement de position, hydratation, changement immédiat d'une literie souillée …
  - Appliquer les procédures dans son domaine d'activité

- **Etre capable de gérer le temps**
  - Accomplir ses activités dans les délais impartis
  - Respecter un planning
  - Surveiller régulièrement dans les étages et faire un tour de chambre particulièrement durant la nuit
  - Contrôler les accès particulièrement durant la nuit
  - Avoir le souci du suivi de ses interventions (ne pas abandonner le résident sur la chaise percée…)
  - Organisation du travail journalier selon les pauses

- **Etre capable de gérer la relation avec les usagers externes et internes**
  - Assurer un accueil physique et téléphonique de qualité
  - Informer et orienter les usagers
  - Qualifier l'urgence et la nature de la demande
  - Répondre aux questions en proscrivant le « je ne sais pas »

- **Etre capable de respecter la déontologie**
  - Respecter les limites professionnelles liées à son domaine d'activité
  - Respecter les règles déontologiques de sa profession
  - Respecter le secret professionnel et le secret partagé
  - Respecter la confidentialité des informations

- **Etre capable de s'adapter**
  - Intégrer les changements dans son domaine d'activité
  - Détecter et signaler les anomalies/dysfonctionnements

- **Etre capable de mettre en œuvre la stratégie de l'Institution**
  - Contribuer par ses objectifs à la réalisation des orientations stratégiques de l'Institution

- **Etre capable de communiquer**
  - Communiquer de façon claire dans son domaine d'activité
  - Relayer correctement les informations

- **Etre capable de pratiquer la médiation/ la négociation**
  - Analyser des situations conflictuelles
  - Obtenir des accords équilibrés
  - Rester maître de soi-même face à des situations difficiles (agressivité, crises, décès …), réagir professionnellement et efficacement

- **Etre capable de participer à des réunions**
  - Participer de manière active et constructive à des réunions

- **Etre capable de travailler en équipe**
  - Collaborer avec les collègues internes et externes au service
  - Collaborer avec des équipes pluridisciplinaires
  - Fonctionner en partenariat/réseau
  - Etre conscient de son rôle éducatif et encadrer les stagiaires

La liste ci-dessus comprend les activités et sous-activités de l'emploi. Cependant, il ne s'agit pas d'une liste complète et détaillée. La personne en place peut donc être amenée à effectuer d'autres activités dans le cadre de son emploi

COMPÉTENCES TECHNIQUES

- Equipement et matériels
- Logiciels/applications spécifiques : badge d'identification individuel (non transmissible), utilisation de la console pour les soins données (chambre du résident)
- Matériel de soins (lève-personne, baignoire …)